

Exercice Le Smic

Établissez le bulletin de paie du salarié suivant :

Salarié non cadre

Rémunération : smic pour un temps plein

Effectif de l'entreprise : 70 salariés

Mois : janvier 2024

Taux AT : 2 %

Taux versement mobilité : 2,1 %

Mutuelle complémentaire : 37 € répartis 50 % salariale / 50 % patronale

Remboursement transport : 35 € mensuels

Réduction générale : Régularisation progressive

Taux PAS Personnalisé : 0,5 %